

Samedi 11 décembre 2021

ZANARDI Vincent 07.78.64.37.79 Parcelle n° 1508  
Dans le cadre de ma propriété située aux Pièces, j'aurais aimé  
le souhait que la partie se trouvant en zone Agricole passe  
en zone constructible, dans la suite de la partie adossée  
à la route. Mon objectif était soit de laisser le terrain  
à mes enfants pour construire soit vendre afin de  
pouvoir les aider à payer un logement. De plus  
compte tenu du passage animal indiqué sur les plans  
qu'elle se voit la possibilité de construire sur un terrain  
classé en UC et dans cette zone ?

Christian Bertiato 06.80.96.11.54 Parcelle 1464.  
Je suis venu me renseigner sur l'évolution du PLU dans  
le secteur de la Bathie.

Blandine, Ronan, Elouan JOWCOUR

06 24 42 13 61 06 18 30 32 33

Venu pour constater l'évolution du PLU sur le  
secteur de Gagaut, regret du manque d'information  
appel et y a un panneau d'affichage à Gagaut et serait  
bien que la municipalité actuelle s'en soucie et  
regard de prévoir d'extension la construction sur ces  
parcelles pour installation des enfants qui ne seraient  
pas vivre sur du collectif.

M. Ogier Guillaume M. Ogier François 833 Rte des 3 bassins

n° Parcelles 689, 688

Enlever la 1332, 690 (parcelles à enlever) -

Peut-on récupérer la totalité des parcelles 689, 688  
en constructible comme le PLU de 2008 l'a été. Zone AU  
En contrepartie en accepte que les parcelles 1332, 690  
soit classées en N.

Ogier